

APPEL À CANDIDATURE AUX TESTS DE SÉLECTION

ÉQUIPE RÉGIONALE MONTAGNISME (ERM)

ILE-DE-FRANCE

Promotion 2023-2024

Présentation générale :

Un des objectifs de la Ligue Ile-de-France de la FFME est la formation de cadres fédéraux « montagne » s'impliquant activement au sein de leur club et de la Ligue afin de promouvoir, auprès des licenciés, les activités autour de la montagne : randonnées, raquettes, escalade en montagne (grande voie, terrain d'aventure), alpinisme, ski-alpinisme.

La Ligue organise un cursus de formation d'encadrants/formateurs, ouvert aux licenciés franciliens de la FFME. Ce cursus s'articule autour de la constitution des équipes régionales montagnisme, alpinisme et ski-alpinisme.

L'équipe régionale montagnisme (ERM) est une sélection de **7 personnes** qui suivra **une formation théorique et pratique se déroulant pendant 15 jours répartis sur 6 mois entre l'Ile-de-France et des sites de pratique en montagne**. *Tous les détails de la formation sont à lire dans l'annexe 1 « FORMATION ».*

L'objectif est l'obtention du **brevet d'initiateur montagnisme** ainsi que la validation des modules et passeports nécessaires (passeports blanc, jaune et orange montagne de la FFME) pour intégrer par la suite les équipes régionales alpinisme (ERA) ou ski-alpinisme (ERSA), formations plus longues permettant l'obtention des brevets d'initiateur alpinisme ou ski-alpinisme.

L'obtention du brevet d'initiateur « montagnisme » est donc le préalable obligatoire pour intégrer en premier lieu l'Equipe régionale alpinisme (ERA), puis éventuellement l'Equipe régionale ski-alpinisme (ERSA).

L'Equipe régionale montagnisme (ERM) est mixte et l'objectif de parité sera recherché dans le cadre de la présente sélection. L'Equipe est ouverte **à tous les licencié-e-s FFME d'Ile-de-France âgés de 18 ans au moins** et possédant une solide motivation.

Les prérequis : en plus d'une excellente condition physique (qui sera testée lors des sélections), **un niveau minimum en montagne et escalade** est demandé pour intégrer l'ERM. **Ces prérequis seront vérifiés et testés lors des épreuves de sélection.**

Tous les détails se trouvent dans l'annexe 2 : « EPREUVES DE SÉLECTION POUR L'ENTRÉE DANS L'ERM ».

Le coût de la formation est de 800 euros, à verser avant l'entrée en formation (il vous revient de vérifier si ce coût peut éventuellement être pris en charge totalement ou partiellement par votre club en fonction de sa politique interne).

Epreuves de sélection pour l'entrée dans l'ERM :

Ces tests ont pour objectif de **sélectionner et classer les futurs stagiaires de l'ERM** de la Ligue qui pourront ensuite prétendre à intégrer la formation d'initiateur alpinisme (ERA) s'ils obtiennent le brevet à l'issue de leur formation.

Pour mémoire, **7 places** sont offertes dans cette équipe et la sélection des candidat-e-s sera opérée de manière à **respecter un objectif de parité**. Les examinateurs chargés de noter les épreuves de tests sont des encadrants de la Ligue (initiateurs montagnisme ou alpinisme). Le jury final est constitué du responsable de la commission Montagne de la Ligue, de la responsable de la formation ERM et d'encadrants montagne de la Ligue.

Les épreuves auront lieu le samedi 16/09/2023 et le dimanche 17/09/2023

Lieu : viaduc des Fauvettes – Bure-sur-Yvettes (Essonne)

Rdv à 9h30 le samedi et le dimanche, sur le parapet du viaduc

Matériel nécessaire : un baudrier, un casque, une longe double, un système d'assurage de type Reverso, un machard, deux mousquetons à vis (dont un type HMS), des chaussons d'escalade, des chaussures de randonnée, un sac à dos typé alpinisme (capacité de 30 litres minimum) – *prévoir un casse-croûte pour le déjeuner.*

Déroulement des épreuves :

Samedi matin	- Escalade - Techniques de corde
Samedi après-midi	- QCM
Dimanche matin	- Randonnée de 12 kms (300m D+)
Dimanche après-midi	- Entretien avec le jury

Tous les détails des épreuves sont consultables dans l'annexe 2.

Inscription :

Merci de bien vouloir renseigner le formulaire d'inscription joint au présent appel à candidature.

Il doit être signé et envoyé par mail **avant le 05/09/2023** à :

- Resp. commission montagne Ligue : Thierry SERIN : thierry.serin@ffme-crif.com
- Resp. formation ERM : Audrey CHATILLON : audrey.chatillon@ffme-crif.com
- Chargé de formation ERM : Patrice LADOY : patrice.ladoy@ffme-crif.com

Pour toute information et renseignement complémentaires concernant cette sélection, merci de bien vouloir contacter : audrey.chatillon@ffme-crif.com